

La filière de la mort et l'empathie

Mémoire présenté dans le cadre des audiences
publiques sur les enjeux de la filière uranifère au Québec

Lawrence Côté-Collins

et

Bruno Massé

30 octobre 2014

Table des matières

Présentation des citoyens-nes 3

1. Introduction..... 4

2. La filière de la mort 6

 2.1 Mise en contexte6

 2.2 Les dangers pour la santé.....7

3. Une violation des droits humains..... 10

4. Conclusion 12

Références..... 14

Présentation des citoyens-nes

Lawrence Côté-Collins est réalisatrice, scénariste et directrice de la photographie. Elle est présentement en postproduction pour son premier long métrage fiction *Écartée*, en coproduction avec la Coop Vidéo de Montréal. Elle est également boursière de la SODEC en scénarisation, recherche et développement pour un premier long métrage documentaire appuyé par Radio-Canada. Elle a remporté plusieurs prix et mentions dans divers festivals et concours de création vidéo depuis 2006. Trois de ses courts métrages sont présentement en circulation dans divers festivals et son film *Score* est disponible sur Tou.tv. Cette cinéaste est aussi une citoyenne engagée, passionnée du Nord québécois et de l'environnement.

Bruno Massé est un écrivain et citoyen engagé dans la communauté. Il détient une formation de technologue forestier, un baccalauréat et une maîtrise en géographie et un certificat en pédagogie post-secondaire. Il a publié plusieurs recherches sur le mouvement environnemental québécois, est blogueur au Huffington Post Québec et enseigne la géographie au niveau collégial.

Il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer une découverte qui se met au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles.

- Albert Camus

Éditorial de *Combat*, 8 août 1945

1. Introduction

La question posée par ces audiences publiques est simple: est-ce que le Québec doit permettre l'exploration et l'exploration de la filière uranifère sur son territoire? Notre réponse est tout aussi simple: c'est *non*, un non complet, inconditionnel et non négociable. Il est de notre avis que l'ouverture de la filière uranifère consisterait une catastrophe sociale et environnementale majeure et qu'au nom de la raison, mais également de l'empathie, il faut absolument instaurer un moratoire permanent sur cette filière.

Profitons de cette introduction pour nommer le malaise qui nous habite déjà aux abords de l'exercice: nous n'avons aucunement confiance dans le gouvernement provincial qui disposera des recommandations du BAPE.

Les institutions publiques et privées du Québec vivent actuellement une importante crise de confiance - une crise tout à fait méritée. La présente consultation, comme toutes les audiences publiques, ne donne aucun pouvoir décisionnel aux citoyens-nes. Comme vous, nous investissons beaucoup de temps et d'énergie dans le processus et n'avons aucune garantie que nos efforts présents ne seront pas gaspillés, tant dans les recommandations du BAPE qu'envers un gouvernement qui, peu importe le parti au pouvoir, a toujours démontré un biais favorable envers les industries extractives du Québec.

Il est humiliant pour des citoyens-nes, que l'on maintient dans l'ignorance, d'avoir à quémander, voir plaider, afin que soient respectés leurs droits humains fondamentaux - ceux d'un environnement sain, dont leur survie dépend, par exemple, et du droit à l'autodétermination. Le droit à l'information est aussi bafoué - un acte pratiquement criminel (Delfour, 2014). Mais le simple fait que la question - celle de la filière uranifère - soit posée nous force déjà en situation d'autodéfense qui, vous comprenez, n'est pas celle que nous aurions souhaitée.

À l'égard du nucléaire, les citoyens-nes sont des objets, « un quasi-néant face à une oligarchie qui n'a de comptes à rendre à personne » (Delfour, 2014). L'attitude désinvolte des décideurs gouvernementaux, le mépris des nucléocrates¹ et des nucléologues², ainsi que la cupidité prédatrice du secteur minier, à tous ses gens qui priorisent la sauvegarde des machines à la sécurité des personnes, nous répondrons que la raison et l'empathie humaine permettent de prendre de meilleures décisions pour la société et la qualité de l'environnement. Après tout, céder au lobby minier ne serait pas qu'une faute éthique. Au-delà de l'appât du gain ou de l'électoratisme, les décisions prises suite à ces audiences auront, à plusieurs égards, des conséquences de vie ou de mort.

¹ Un décideur en matière nucléaire.

² Un savant dans les choses nucléaires.

2. La filière de la mort

2.1 Mise en contexte

Le Québec n'a jamais exploité l'uranium et la filière a été l'objet d'un moratoire en l'attente de la présente consultation publique. La pression d'ouvrir cette filière est immense. La compagnie Strateco, qui dirige le projet Matoush (le projet de mine d'uranium le plus avancé) est même allé jusqu'à intenter des poursuites contre l'État québécois pour forcer l'exploitation de cette ressource empoisonnée.

Peut-on se demander, d'abord, à quoi sert l'uranium ? La quasi-totalité de sa production est dédiée à l'énergie nucléaire. Or, au Québec nous ne sommes pas étrangers au nucléaire, ayant été producteurs avec la centrale Gentilly-2, fermée depuis le 28 décembre 2012. Plus précisément, c'est une énergie à laquelle nous avons tourné le dos. Ignorant les avertissements des écologistes dans les années 1970, Hydro-Québec a entrepris cette aventure qui s'est transformée en fiasco et reste une honte dans notre mémoire collective. Nous avons gaspillé des milliards de dollars des contribuables, rejeté une quantité faramineuse de contaminants dans l'environnement et restons aux prises avec le legs des déchets radioactifs qui resteront un fardeau pour les générations à suivre. Cette « aventure » était irresponsable et nous en subissons les conséquences. Le site de Gentilly 1 et 2 doit demeurer en dormance pour plus de 40 ans avant de commencer à envisager les démantèlements des réacteurs, et pour le moment, nous ne connaissons ni l'ampleur des coûts que la déconstruction va engendrer, ni la bonne façon de faire. La simple vérité, c'est que tout ça est très expérimental et seuls les technoscientifiques semblent avoir le droit de se prononcer à ce sujet. Un démantèlement total n'a jamais été réalisé parce que revenir à l'état écologique antérieur est impossible.

L'uranium est d'une extrême dangerosité,

une durée de vie qui se compte en dizaines de millénaires, l'impossibilité de contenir ses crises, d'anéantir les déchets qu'elle produit par millions de tonnes et l'incapacité de l'assigner à un espace clos. Non seulement les contaminations directes, chroniques ou catastrophiques, de guerre, sont permanentes, mais la contamination par les animaux (poissons, rongeurs, oiseaux, etc.), les marchandises, les machines et les

voyageurs diffusent des « êtres-radioactifs »³ à travers le monde entier d'une manière plus fine et plus maillée que les vents ou les courants marins. Le nucléaire est une peste lente et inexorable (Delfour, 2014).

Maintenant que nous avons « appris », pourquoi encourager l'énergie nucléaire ailleurs ? Est-ce pour contribuer à un nouveau Fukushima ?

La contamination du Japon est en cours, celle de l'atmosphère et des océans aussi : ces processus attaquent le monde entier. Les vents, les courants océaniques et les poissons ne connaissent pas de frontières et ils n'obéissent, ni aux injonctions des gouvernements ou de leurs « experts », ni aux supplications des êtres humains [...] ainsi le nucléaire commence à paraître tel qu'il est : [...] incontrôlable, envahissant, morbide et mortel, potentiellement génocidaire, support, outil, moyen de la domination totale d'une classe stratosphérique dont les membres sont disséminés dans tous les pays nucléarisés (Delfour, 2014).

2.2 Les dangers pour la santé

Les dangers de l'uranium sont présents à toutes les échelles.

À l'extraction, les risques de contamination pour les travailleurs-es sont constants, malgré les améliorations apportées aux conditions de travail. Le radon, un gaz qui est produit lors de l'extraction minière de l'uranium, est un cancérigène reconnu par la American Cancer Society (Collectif, 1990). L'industrie a démontré qu'elle a très peu d'emprise sur la contamination plusieurs études font état de contamination menant au cancer dans les années récentes (Harley *et al.*, 1999 ; Roscoe *et al.*, 1989 ; Laurier *et al.*, 2000).

Plus de 53 contaminants radiologiques et chimiques ont été identifiés dans l'exploitation des mines d'uranium, notamment le thorium, radium, radon, polonium, uranium et sélénium.

L'histoire nous prouve que les mines ne sont pas à l'abri des accidents et déversements. Or, une contamination de l'environnement lié à une mine d'uranium aurait des conséquences encore plus graves puisque la radioactivité prend des milliers d'années à disparaître. Il en va de même pour tous les déchets

³ Selon Delfour, les « êtres-radioactifs » toutes les particules, atomes, isotopes, radioéléments générés par les machines atomiques (réacteurs, bombes, usines de retraitements, etc.) ; ce sont des choses qui existent, d'où le mot 'êtres', et ils sont radioactifs, c'est-à-dire émettent des rayonnements qui traversent presque toutes les autres matières, et en particulier les être vivants dans lesquels ils sèment destructions, maladies graves et cancers. »

de mines d'uranium qu'il faut surveiller, légiférer et gérer pendant une aussi période quasi indéfinie. À ce propos,

la durée de radioactivité du plutonium 239, l'un des plus dangereux et des plus fréquents éléments présents dans les machines nucléaires, est de plus de 24 000 ans. C'est la première fois, dans toute l'histoire de l'humanité, que quelques êtres humains ont créé une matière – et des technologies – capable d'anéantir toute vie humaine et de durer aussi longtemps, forçant les milliers de générations prochaines à gérer les stocks de déchets nucléaires de plusieurs centaines de milliers de tonnes (Delfour, 2014).

En retour, l'énergie nucléaire produit des déchets et un produit dérivé, l'uranium appauvri, qui sert à l'industrie de l'armement, par exemple pour manufacturer des balles et des plaques d'armure. L'uranium appauvri constitue une menace réelle pour la santé (Miller et McClain, 2007 ; Pattison, Hugtenburg et Green, 2010). Une fois en lieu de conflit, les munitions épuisées et autres morceaux abandonnés se désagrègent et contaminent l'environnement dans le sol, l'eau de ces territoires où la population est vulnérable, et souvent sans soins de santé ou contrôle de l'environnement. Dans tous les cas, ce sont les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées qui souffrent les premiers de la contamination liée à l'exploitation de l'uranium. Les conséquences pour l'environnement naturel, la flore et la faune sont également à considérer, quoique peu étudiées et peu connues.

Les radiations illustrent bien le fait que les experts, aussi rationnels soient-ils, se trouvent sollicités d'une façon inadaptée au phénomène. En matière de contamination, les experts ont des théories et des approches très différentes. Ce qui est courant dans les domaines scientifiques : on échafaude des théories pour les réfuter ensuite et il y a des théories alternatives. Mais dans le cas de la contamination⁴, il est clair que cela pose un problème de taille. Par exemple, les faibles degrés d'irradiation sont complètement négligés. Il y a très peu de chiffres sur la question. De même, il n'y a pratiquement aucune recherche sur les effets d'accumulations, parce qu'on a tendance à les individualiser et à se focaliser sur les phénomènes isolés. La rationalité des experts bascule dans la contradiction (Camille Le Pomellec, 2012).

Les faits sont là, affolants et incontestables : les êtres-radioactifs dépassent les capacités technoscientifiques des meilleurs ingénieurs du monde entier. Leur maîtrise est partielle et elle devient nulle en cas d'accident hors limite : telle est la vérité, la stricte vérité, l'incontestable vérité – vérité dont la divulgation, assortie d'une juste idée des conséquences de la contamination, provoquerait le rejet total et définitif du nucléaire (Delfour, 2014).

L'empathie, c'est la capacité de « se mettre à la place de l'autre ». Personne ne souhaite vivre à proximité d'une mine d'uranium sachant, même vaguement, les risques de dangers que cela implique.

⁴ Notamment la contamination de l'environnement, des humains et des animaux.

Personne ne veut d'un réacteur nucléaire « dans ma cour », personne ne voudrait être en contact avec des débris de munitions qui contiennent de l'uranium appauvri, personne ne souhaite vivre en temps réel la contamination qui se passe au Japon et dans l'océan Pacifique, personne ne veut entendre parler des déchets... Les risques sont minimisés ou couverts d'un voile de déni. Pourtant, les ratées de la gestion du nucléaire sont multiples, les risques sont minimisés et les informations sont cachées. Les coûts financiers écologiques et sur la santé humaine sont exorbitants. Exploiter l'uranium en territoire québécois, c'est un manque d'empathie collectif et c'est devenir complice des failles d'un système nucléarisé dont l'arrogance n'a d'égal que son aveuglement.

3. Une violation des droits humains

Le Canada est signataire de nombreux traités internationaux pour la reconnaissance et la protection des droits humains : la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Le Québec et le Canada ont leur charte des droits et libertés.

Toutefois, un rapport conduit par la Ligue des droits et libertés du Québec auquel 45 organisations citoyennes et communautaires ont participé démontre que de nombreuses violations des droits humains ont cours dans la province (LDL, 2013), notamment en ce qui a trait aux questions environnementales. Les industries extractives (gaz, pétrole, mines, forêts) sont aux bancs des accusés et on accuse également le gouvernement de ne pas intervenir pour protéger les droits des communautés et l'intégrité du territoire.

La Ligue des droits et libertés du Québec estime que la protection de l'environnement est une condition de réalisation des droits humains (LDL, 2014) : « Les droits étant interdépendants, ce sont tous les droits humains qui sont ultimement affectés directement ou indirectement par les problèmes environnementaux ».

Plus précisément, les mines d'uranium menacent plusieurs droits humains.

Le droit à un environnement sain, parce que les mines d'uranium risquent de contaminer l'environnement avec des contaminants toxiques et radioactifs qui perdurent pendant des milliers d'années.

Le droit à l'eau, parce que les mines d'uraniums risquent de contaminer des bassins-versants entiers avec des contaminants toxiques et radioactifs qui perdurent pendant des milliers d'années.

Le droit à la santé, parce qu'il a été démontré que l'exploitation de l'uranium entraîne des grands risques de maladies pour les travailleurs et la population exposée, notamment le cancer.

Le droit à l'alimentation, parce que les mines d'uranium risquent de contaminer les écosystèmes dont dépendent plusieurs communautés des Premières Nations pour leur subsistance via la cueillette, la chasse et la pêche.

Le droit des peuples à l'auto-détermination, parce que les Cris ont dit non au projet Matoush qui se déroulerait sur leur territoire et aurait des conséquences directes sur leur communauté. Nous avons le droit de dire non !

Ces droits sont universels, interdépendants, indissociables et intimement liés. Conséquemment, il est de notre opinion que la filière uranifère, parce qu'elle constitue une négation des droits humains de la population du Québec, contribuerait certainement à la détérioration de la paix sociale dans la province.

Nous luttons pour la reconnaissance de nos droits, afin que naisse une société nouvelle juste et équitable pour les générations qui suivront. Nous marchons pour construire le chemin de nos enfants afin de leur léguer un avenir meilleur. Nous crions haut et fort contre toute destruction et violation du Nitassinan.

- Clémence Simon,
porte-parole de la marche des
femmes Innu Ishkueu,
1^{er} avril 2012

4. Conclusion

Il est urgent et nécessaire que le Québec se positionne à l'échelle mondiale en disant NON à la filière uranifère et en valorisant ainsi de renoncer à l'exploitation pour progressivement, cesser de nourrir une industrie qui est l'emblème de la rapacité des exploitants capitalistes, de l'inconscience des chefs politiques et de la technocratie des savants et ingénieurs.

Il est irrationnel d'aller de l'avant avec une activité extrêmement dangereuse et dont on ne maîtrise pas les risques. Il est irréaliste de croire que la contamination mondiale (mines, essais nucléaires, rejets chroniques et catastrophes) soit sans effet notable. L'industrie nucléaire est immorale. Il est bien prétentieux de la part des nucléologues et des nucléocrates d'avancer des certitudes qui sont basées sur un savoir limité, de détourner les faits et de camoufler la simple vérité. « Comment mesurer l'incommensurable ? Calculer l'incalculable ? » comme se questionne Kenichi Watanabe, le réalisateur du film *Le monde après Fukushima*, 2012. La sécurité absolue n'existe pas. Dans cette optique, il faut donc se demander : À qui profitera l'exploration et l'exploitation ?

Le vrai problème du nettoyage n'est pas dans la quantité mais dans la teneur des débris. Une radioactivité qui s'insinue partout. Visible nulle part. Incinération, enfouissement, stockage, tout pose problème. On ne se débarrasse pas ainsi d'éléments invisibles qui ont entre des dizaines et des milliers d'années de nocivité. Le problème insoluble du nettoyage met à jour le grand tabou

de l'énergie nucléaire, celui qu'on repousse, qu'on cache sans cesse. Le retraitement des déchets (Watanabe, 2012).

L'indifférence à l'égard des déchets que cette industrie génère, dont la gestion durant des millénaires va envahir la vie de nos enfants, celle des enfants de nos enfants et ainsi de suite pendant des centaines de générations. [...] Dans l'âpre lutte contre le nucléaire, les militants pour la vie ne doivent pas hésiter à mettre en avant la responsabilité de tous envers autrui certes, mais aussi notre devoir général envers les enfants, c'est-à-dire envers l'avenir (Delfour, 2014).

Dans quelques années, quand il sera trop tard et que la contamination aura évidemment dépassé les prévisions des nucléocrates, la simple vérité alarmante qui entoure la totalité de l'ignorance de l'industrie nucléaire : de l'extraction, à l'exploitation, en passant par la radiation et l'impossibilité de décontamination, cette pure vérité deviendra une évidence d'une irritante banalité (Delfour, 2014).

Le Québec a le pouvoir de se dissocier de cette industrie mensongère. Ses citoyens et son gouvernement doivent faire preuve d'empathie globale à une époque où la mondialisation et l'interdépendance économique des pays forment un grand tout. Ne soyons plus un maillon de la chaîne nucléaire et ayons la capacité de voir la vérité en face et de se mettre à la place de l'autre. Unissons nos forces contre le nihilisme atomique et capitaliste et valorisons sincèrement la vie durable au-delà du profit économique éphémère.

Références

Collectif. 1990. *Toxicological profile for radon*. Agency for Toxic Substances and Disease Registry, US Public Health Services, 172 pages. Document Web consulté le 1er octobre 2014.
<http://www.bvsde.paho.org/bvstox/i/fulltext/toxprofiles/radon.pdf>

Collectif. 2013. *Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada*. Ligue des droits et libertés, 52 pages.

Harley, Naomi *et al.*. 1999. *Chapter 2: Health Effets* dans *A Review of the Scientific Literature As It Pertains to Gulf War Illnesses*. RAND Corporation. Vol. 7

Jean-Jacques Delfour, 2014, *La condition nucléaire – Réflexions sur la situation atomique de l'humanité*, Éditions l'Échappée, 290 pages

Laurier *et al.*. 2000. Lung cancer risk associated with low chronic radon exposure. Results from the French uranium miners cohort and the European project. LEADS.

Ligue des droits et libertés (LDL). 2014. *L'environnement, un enjeu de droits humains*. Ligue des droits et libertés, 8 pages.

Miller, AC et McClain, D.. 2007. *A review of depleted uranium biological effects : in vitro and in vivo studies*. Rev Environ Health, Jan-Mar; 22 pp. 75-89

Pattison, John E., Hugtenburg, Richard P. et Green, Stuart. 2010. *Enhancement of natural background gamma-radiation dose around uranium microparticles in the human body*. Journal of the Royal Society Interface, 7 (45), pp. 603–611

Roscoe, R. J. *et al.*. 1989. *Lung cancer mortality among non-smoking uranium miners exposed to radon daughters* dans *Journal of the American Medical Association*, 262 (5), pp. 629-633

Films documentaires

Catastrophes nucléaires : Histoires secrètes. 2012. Réalisation de Camille Le Pomellec. France. TAC PRESSE

Le monde après Fukushima. 2012. Réalisation de Kenichi Watanabe. ARTE France. KAMI Productions